

Bulletin d'inscription

Quel choix pour les chants ?

Animer une célébration.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : _ _ _ _ _

Ville :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

.....

*Apporter un déjeuner ou réserver un repas à la MDD
(au moins 2 jours avant) au 03 86 71 86 00.*

**Une participation de 5€ sera
demandée sur place pour la formation.**

(minimum 10 inscrits)

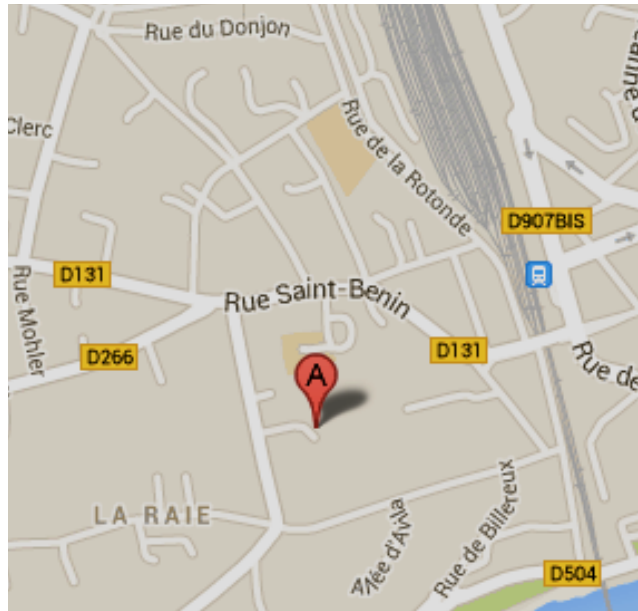
Bulletin à renvoyer à :
Alice Bénévisse-Germain
46, rue Saint Etienne
58000 NEVERS

musique.liturgique@nievre.catholique.fr
03 86 61 17 78



Maison du Diocèse

21, rue Gustave Mathieu
58000 NEVERS



Comment choisir les chants de la messe

L'animation d'une
célébration,
des acteurs partenaires
chanteur - accompagnateur



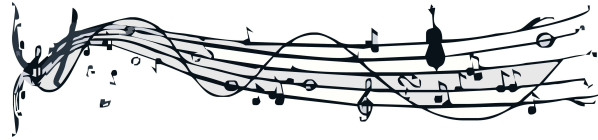
Samedi 07 février 2015
9h30 - 16h30
Maison du Diocèse, Nevers

Vous êtes **animateur**, vous êtes membre d'une **équipe liturgique**, vous **chantez**, vous faites partie d'une **chorale paroissiale**, ou tout simplement vous participez à la **préparation des célébrations** dans votre paroisse :

VENEZ NOMBREUX !

Face au foisonnement des compositions de chants « liturgiques » il est parfois difficile de sélectionner des chants qui répondent à la fois aux exigences liturgiques et aux capacités d'apprentissage de nos assemblées.

Par ailleurs, les communautés paroissiales sont de plus en plus amenées à se regrouper et donc à travailler ensemble notamment sur la sélection d'un répertoire commun de chants.



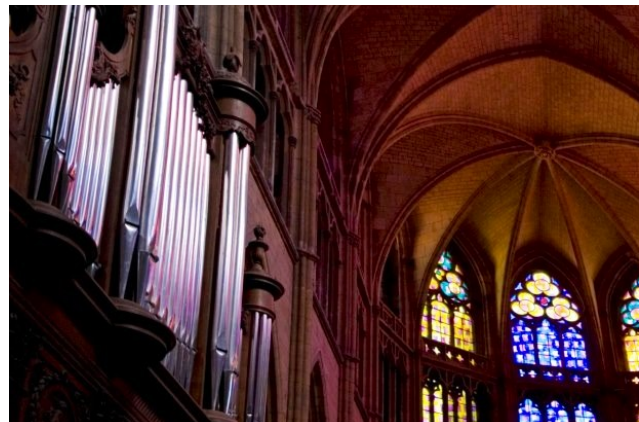
MATIN :

Hierarchie des parties chantées
Progression de la célébration
Aides à la sélection
Outils à disposition
-

Chanteur, accompagnateur,
chorale, assemblée, célébrant :
chacun son rôle

APRÈS-MIDI :

Mise en situation pratique
avec un programme de
chants de la messe



« La tradition musicale de l'Église universelle constitue un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle.

Certes, le chant sacré a été exalté tant par la Sainte Écriture que par les Pères et par les Pontifes romains ; ceux-ci, à une époque récente, à la suite de saint Pie X, ont mis en lumière de façon plus précise la fonction ministérielle de la musique sacrée dans le service divin.

C'est pourquoi la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en connexion plus étroite avec l'action liturgique, en donnant à la prière une expression plus agréable, en favorisant l'unanimité ou en rendant les rites sacrés plus solennels. Mais l'Église approuve toutes les formes d'art véritable, si elles sont dotées des qualités requises, et elle les admet pour le culte divin. »

Article 112 de la :

CONSTITUTION SUR LA SAINTE LITURGIE

SACROSANCTUM CONCILIUM